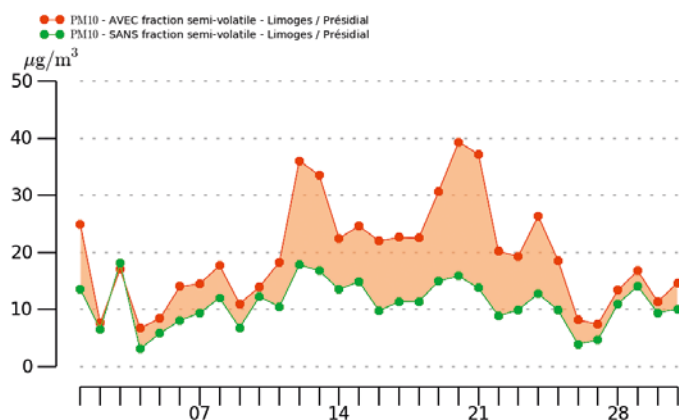


Mars 2016 : La France de nouveau touchée par un épisode printanier de pollution particulaire

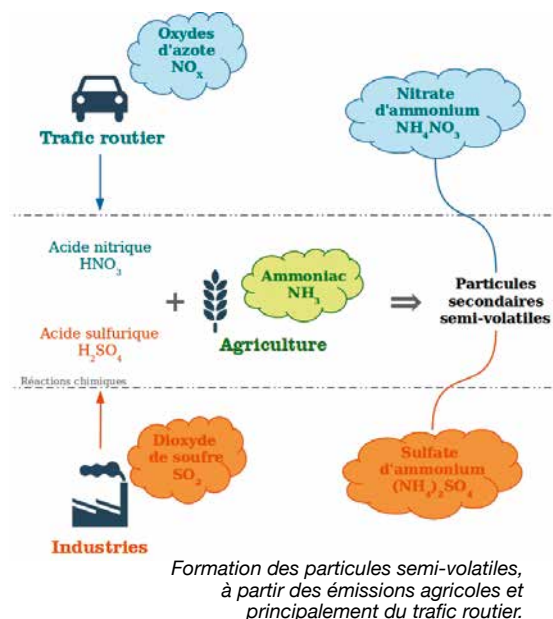
De manière identique à 2013 et 2014, un épisode printanier de pollution particulaire de grande ampleur plutôt focalisé sur la moitié nord du pays est ensuite venu perturber, dans une moindre mesure, des territoires plus au sud dont le Limousin.

Cet épisode de pollution a provoqué une dégradation de la qualité de l'air dans le nord du territoire Limousin, déclenchant une procédure d'information et de recommandations à l'intention du public sur l'agglomération du Grand Guéret les 20 et 21 mars. Les émissions d'ammoniac gazeux issues notamment des épandages agricoles, conjuguées à des conditions atmosphériques très stables (anticycloniques) défavorisant la dispersion des polluants, sont principalement à l'origine de ces épisodes de pollution, fréquents au cours du mois de mars.



Comparaison des teneurs en particules avec et sans fraction semi-volatile – Limoges. La fraction semi-volatile est l'aire représentée en orange.

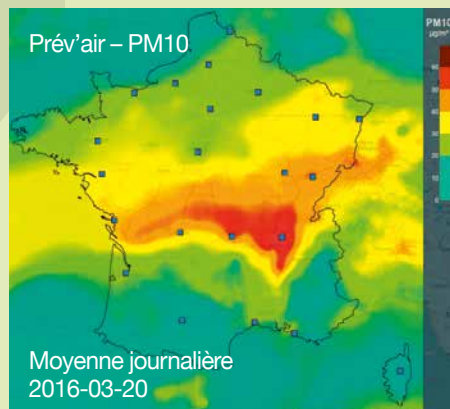
Cette fraction semi-volatile est illustrée ci-dessous sur l'agglomération de Limoges Métropole. Elle représente jusqu'à 60 % de la masse de particules mesurée au cours du mois de mars.



En réagissant avec de l'acide nitrique et sulfurique issus principalement de la pollution automobile et industrielle, les émissions d'ammoniac conduisent à la formation de particules dans l'atmosphère dites « semi-volatiles » : les nitrates et sulfates d'ammonium.

Actualités

Les mesures du bimestre



Éléments majeurs

Voir double-page intérieure

Indices Atmo :

Les indices varient de 2 (très bon) à 7 (médiocre) sur l'ensemble des points de mesure du territoire Limousin. Ceux qualifiés de moyen et médiocre représentent 10 % du temps. La qualité de l'air en ce début de printemps s'est ainsi légèrement dégradée selon cet indice, compte tenu de l'impact d'un épisode de pollution particulaire d'ampleur nationale.

Procédure d'alerte :

Une procédure d'informations et de recommandation a été déclenchée les 20 et 21 mars sur l'agglomération du Grand Guéret, suite à une augmentation des niveaux de particules fines.

Pollens :

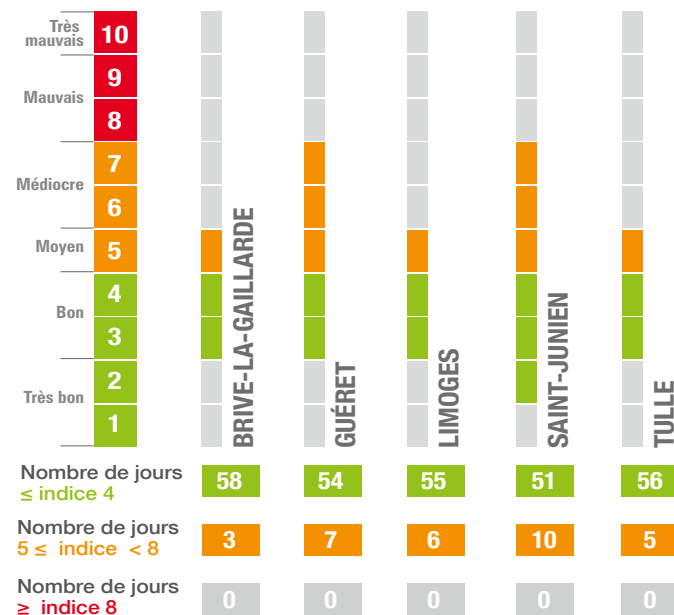
En plein cœur de la saison pollinique, une vigilance est de mise.

Focus page 4

INDICE ATMO

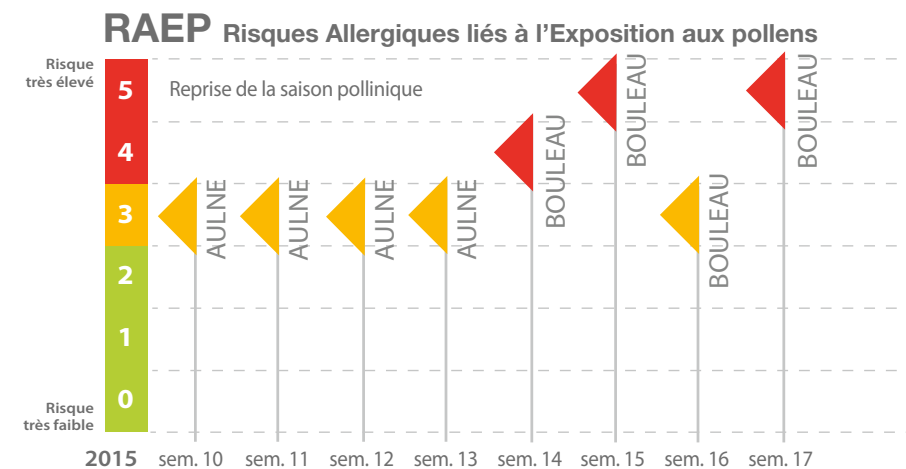
L'indice **Atmo** et l'indice de qualité de l'air **IQA** pour les villes de moins de 100 000 habitants qualifient la situation générale de la qualité de l'air d'une agglomération, c'est-à-dire d'une zone urbanisée présentant des niveaux de pollution atmosphérique relativement homogènes. Il est construit à partir des mesures effectuées sur des sites représentatifs de la pollution de fond pour les quatre polluants (SO_2 - NO_2 - O_3 - PM_{10}). Pour chaque polluant la concentration mesurée est traduite en sous-indice. L'indice global de la qualité de l'air correspond au plus élevé des quatre sous-indices.

Mesures effectuées sur les mois de mars/avril 2016



POLLENS RISQUE D'EXPOSITION ALLERGIQUE AUX POLLENS

En partenariat avec LIMAIR, Allergolim, l'ARS Limousin et l'Université de Limoges, le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) publie hebdomadairement un relevé d'information des pollens mesurés dans l'air sur l'agglomération de Limoges.



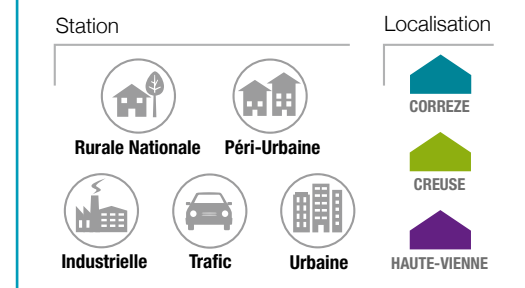
Les éléments ci-dessus synthétisent les teneurs mesurées des principaux taxons (pollens correspondant à une famille botanique) et le RAEP (Risque Allergique d'Exposition aux Pollens) compris entre 0 (nul) et 5 (très élevé).

Le RAEP est construit en croisant les comptages réalisés par le RNSA à partir des prélèvements de LIMAIR, et des données sanitaires centralisées par Allergolim (Association d'Allergologues locaux).

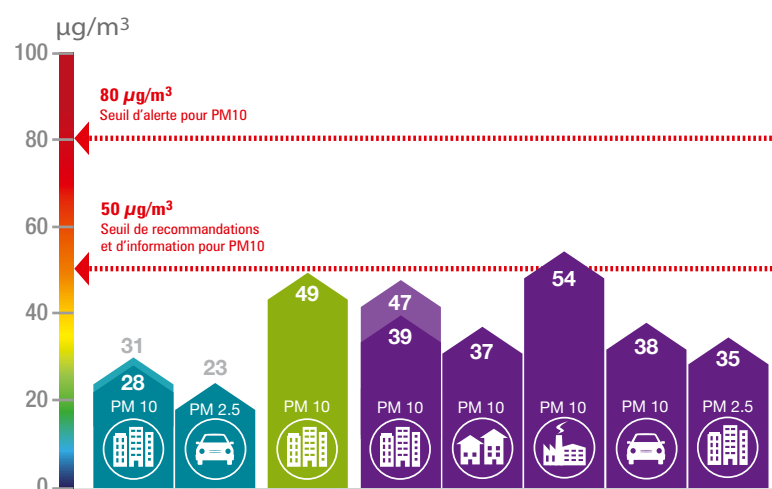
POLLUANTS mesurés

MARS/AVRIL 2016

LÉGENDES

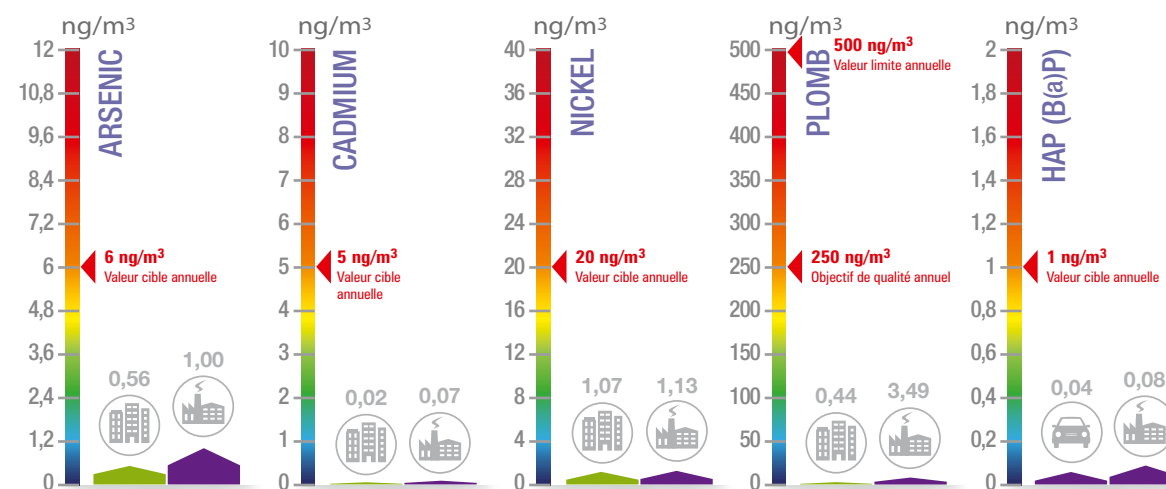


PM PARTICULES EN SUSPENSION 10 μm - 2,5 μm - Maximum journalier

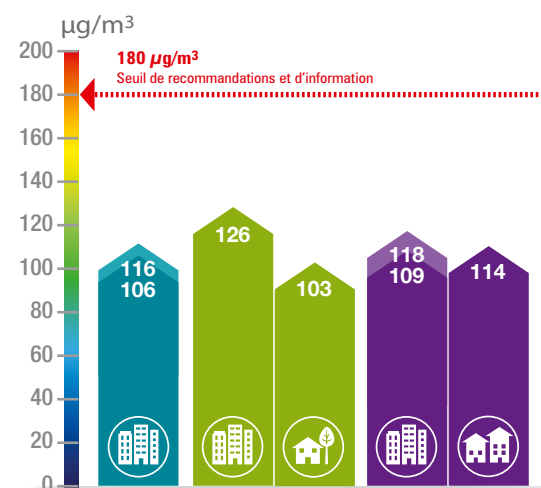


Métaux / HAP (B(a)P)

Moyenne sur la période

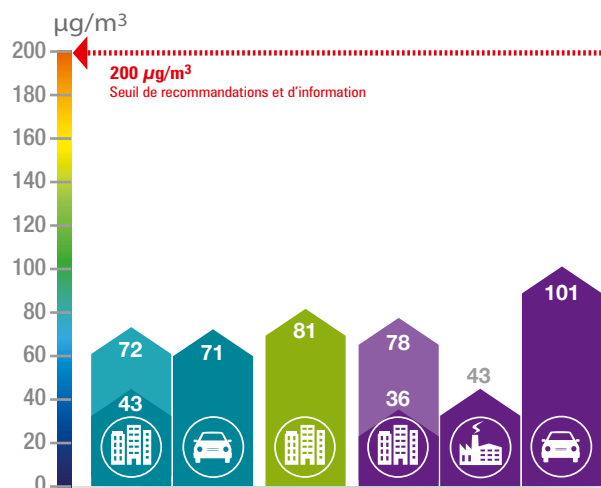


O₃ OZONE Maximum horaire



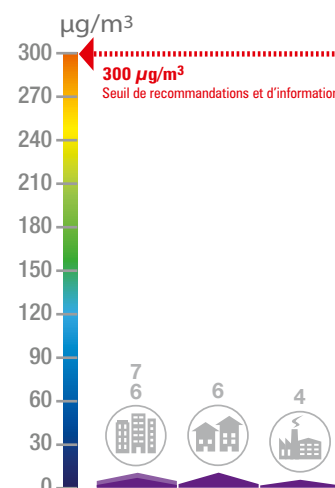
Seuils d'alerte : 1^{er} seuil (240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire dépassé durant 3 h consécutives), 2^{ème} seuil (300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire dépassé durant 3 h consécutives), 3^{ème} seuil (360 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire).

NO₂ DIOXYDE D'AZOTE Maximum horaire



Seuils d'alerte : 400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire ou 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire la veille, le jour même et prévision pour le lendemain.

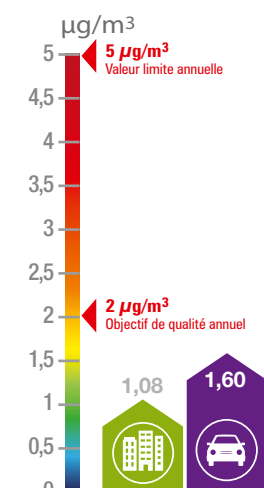
SO₂ DIOXYDE DE SOUFRE Maximum horaire



Seuil d'alerte : 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire dépassé durant 3 h consécutives.

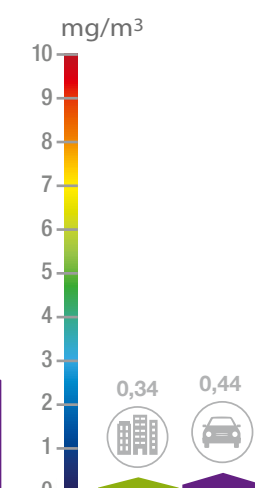
BENZÈNE

Moyenne sur la période



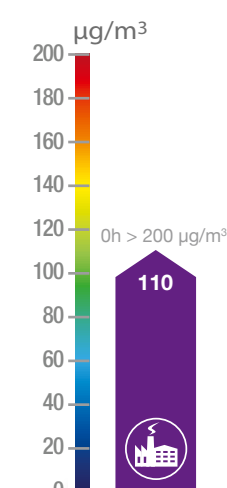
MONOXYDE DE CARBONE

Maximum journalier



COMPOSÉS SOUFRÉS RÉDUITS

Maximum horaire



FOCUS :

En plein cœur de la saison pollinique 2016, soyez vigilant

Avec un risque d'allergie maximal au cours du mois d'avril, une vigilance est de mise pour les personnes sensibles. La saison pollinique des principaux arbres allergisants est en cours, et sera suivie par l'arrivée des graminées.

Le début du printemps a été marqué par un risque allergique d'exposition (RAEP) maximal provoqué en territoire Limousin par les pollens issus des principaux arbres allergisants : l'aulne puis le bouleau (cf. double page intérieure), et dans une moindre mesure, le chêne et le frêne au fort pouvoir allergisant.

A partir du mois de mai, le risque allergique ne devrait pas baisser avec l'arrivée des graminées possédant un pouvoir allergisant maximal. L'alternance du soleil et de la pluie sera bénéfique au développement de ces plantes.

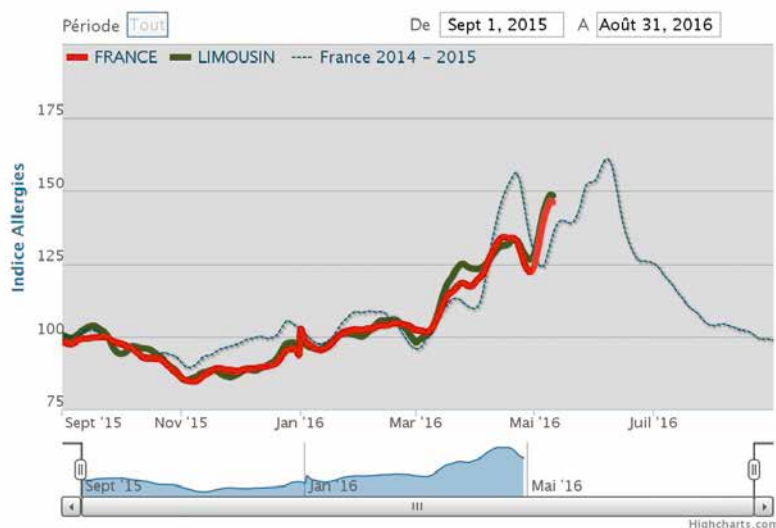
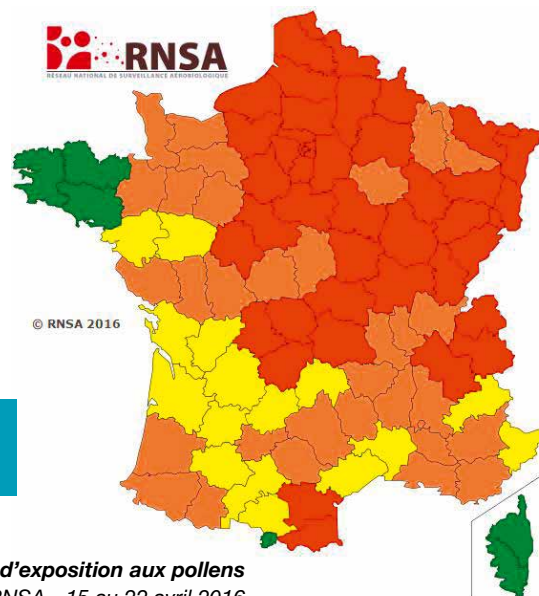
Même si les pollens des arbres allergisants seront en diminution au cours du mois de mai, ils pourront encore provoquer un risque allergique.

Selon les statistiques réalisées à partir des précédentes campagnes de mesure, **une attention particulière devra être effective pour les personnes sensibles jusqu'à la rentrée de septembre.**

Pollens	Pouvoir allergisant de 0 (nul) à 5 (très fort)
Graminées	5
Bouleau	5
Chêne	4
Frêne	4
Aulne	4
Platane	3

+ d'infos sont disponibles
sur le site du RNSA
<http://www.pollens.fr>

Indicateur du risque allergique d'exposition aux pollens
(RAEP) sur la France - Bulletin RNSA - 15 au 22 avril 2016



Indice Allergies

> 140 : très élevé
125 – 140 : élevé
110 – 125 : moyen
< 110 : faible

INFORMATIONS

- Réunion du Conseil d'Administration de Limair le 26 avril 2016,
- Visite de la station de mesure implantée dans l'école du Présidial (Limoges) par des étudiants de la faculté de pharmacie de Limoges,
- Visite du bâtiment de Limair dans le cadre des travaux du cluster écohabitat,
- Participation de Limair à la journée GREQA de Météo France, renforçant une collaboration déjà bien en place.

Études

EN COURS...

- Démarrage d'une surveillance de produits phytosanitaires en milieu urbain dans le centre-ville de Saint-Junien. Les prélèvements seront effectifs jusqu'au mois d'octobre.

À VENIR...

- Démarrage du plan de surveillance de la Centrale Énergie Déchets de Limoges Métropole en mai prochain.



La Surveillance de l'Air
en Limousin

Parc Ester Technopole
35, rue Soyouz
87038 Limoges cedex
Tél. 05 55 33 19 69
Fax : 05 55 33 37 11
www.limair.asso.fr

**Directeur
de la Publication**
Jean-Bernard VOISIN
Vice-Président de LIMAIR,
Président par intérim

Rédacteurs
Rémi FEUILLADE
Directeur de LIMAIR
Simon LERAY
Ingénieur d'études

Création
GRAPHIK STUDIO
Impression
Labrègue imprimeur
IMPRIM'VERT®